

Grille de sélection des candidatures

Nom du candidat ou de la candidate :

Critère 1		Critère 2					Critère 3			Critère 4
On évalue la concordance entre le programme d'études du candidat, les besoins prioritaires de formation du pays et les priorités du PCBF.		Les mérites et les compétences académiques ou professionnelles du candidat sont évalués par:					Le Comité évalue si le candidat répond aux conditions ou aux exigences d'admission des institutions canadiennes au niveau de la formation demandé par le candidat. L'annexe 3 ventile les conditions générales d'admission et/ou les conditions spécifiques à certains programmes d'études.			L'égalité des genres. Vérifier le nombre de candidatures femmes/hommes transmis au Canada.
	Oui	Non		Faible	Bien	Très bien		Oui	Non	femme /homme
1- Priorités du PCBF			1- La moyenne académique universitaire de l'établissement où le candidat a obtenu son diplôme				1- Le profil des études antérieures du candidat répond aux exigences du programme souhaité.			Ce dossier Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/>
2- Priorités du pays Besoins et niveaux de formation choisis par chacun des pays bénéficiaires selon le quota annuel de bourses			2- La qualité de la composition écrite et les explications données par le candidat dans la description de son projet d'études, de recherches ou de stages				2- Le candidat est actuellement en emploi.			
			3- L'adéquation des études antérieures avec les études envisagées							
			4- La qualité des lettres de recommandation attestant la capacité du candidat de réussir et l'impact que le candidat aura à son retour sur les institutions/ communautés/pays							
			5- La constitution du dossier de candidature (Annexe 2).							
Décision du Comité : Recommandée prioritaire <input type="checkbox"/> rang : _____ Recommandée sur liste de réserve <input type="checkbox"/> rang : _____										

Note : Une copie de cette grille, dûment complétée, est annexée au dossier du candidat ou de la candidate.